

ANNEXE 1



PREFECTURE DE LA REUNION

SECRETARIAT GENERAL

ARRETE N° 3443

**Modifiant l'arrêté n° 1415
Du 15 juin 2004 portant constitution du Conseil
départemental de l'habitat**

**Le Préfet de Région, Préfet du département de la Réunion
Chevalier de la Légion d'honneur**

VU le Code de la construction et de l'habitation et ses articles L 364.1, R 362.1 à R 362.12, et R 371.1 à R 371.10 ;

VU la loi n° 2000-1207 du 13 décembre 2000 d'orientation pour l'outre-mer notamment, son article 52 ;

VU le décret n° 2001-1183 du 11 septembre 2001 relatif aux conseils départementaux de l'habitat dans les départements d'outre-mer et modifiant le code de la construction et de l'habitat ;

Sur proposition du Directeur Départemental de l'équipement.

Arrête :

Art. 1^{er}. - : Le Conseil départemental de l'habitat est constitué comme suit :

.../...

A - 1^{er} GROUPE

A1 - Représentants du Conseil Général de la Réunion

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Gino PONIN BALLOM	M. Jean-Luc POUDROUX
M. Teddy SORET	M. Eric FRUTEAU
M. Patrick LEBRETON	M. Bruno MAMINDY PAJANY
M. Ibrahim DINDAR	M. Daniel GONTHIER

A2 - Représentants du Conseil Régional de la Réunion

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Anick LETOULLEC	M. Philippe BERNE
Mme Marie-Pierre HOARAU	M. Hilaire MAILLOT

A3- Représentant de la commune chef lieu

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
M. René-Paul VICTORIA	M. Jean Pierre FOURTOY

A4- Représentant des établissements de coopération intercommunales dotés de la compétence en matière de logement

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Alain BENARD (TCO)	M. Guy JOSEPHINE (TCO)

A5 - Représentants de l'association des maires du département de la Réunion

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jean Yves LANGENIER (Le Port)	Mme Sylviane RIVIERE (La Possession)
M. Michel FONTAINE (St Pierre)	Mme Reine-Claude LEBON (St Louis)
M. Maurice GIRONCEL (Ste Suzanne)	M. François Joël RAMIN (Salazie)

B -2^{ème} GROUPE

B1- Représentants des professionnels intervenant dans le domaine de la construction et de l'amélioration de l'habitat au titre des maîtres d'ouvrages et aménageurs

B1.1 Au titre de la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
M. Yves APAYA	M. Jocelyn FOUGERAIS

B1.2 Au titre des maîtres d'ouvrages et aménageurs

Titulaires

M. Jean Paul POINSOT (SIDR)
M. Jacques THIBIER (SHLMR)
M. Hervé ROBIN (SEMADER)

Suppléants

Mme. Claudine MIROLO (SODIAC)
M. Alain ABADIE (SEDRE)
M. Mario DI CARLO (SEMAC)

B1.3 Au titre de la Fédération Réunionnaise du BTP (FRBTP)

Titulaire

M. Christophe DA POIAN

Suppléant

M. Thierry LEGROS

B1.4 Au titre des promoteurs constructeurs

Titulaire

M. Patrice NOSJEAN

Suppléant

M. Gilles WARO

B2 - Représentants des établissements intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'amélioration pour la mise en oeuvre de moyens financiers

Titulaires

M. Patrick PEAUCELLIER
Directeur de l' Agence Française de Développement (AFD)

Suppléants

Mme Anne ODIC

M. Thierry BENBASSAT
Directeur Général du Crédit Sofider

M. Thierry CHARRAS-GILLOT
(Directeur Général Délégué)

M. Eric CAMPOS
Directeur financier du Crédit Agricole (CRCAMR)

M. Jean Paul BENARD
(Responsable des collectivités)

B3 - Représentants du Conseil économique et social de la Région (CESR)

Titulaire

M. Patrick BEYRONNEAU

Suppléant

M. Gérard PERSONNE

B4 - Représentants du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE)

Titulaire

M. James FONTAINE

Suppléant

M. Philippe FONTAINE

B5-Représentants de la Caisse d'allocations familiales (CAF)

Titulaire

M. Michèle ANDRE

Suppléant

M. Emile MIJARES

C - 3ème GROUPE

C1 - Représentants d'organisations d'usagers

Titulaires

Mme Fatma PANSBAYA

- ORGECO (Organisation générale des consommateurs)

M. Jean Claude WELMANT

-UCOR (Union des consommateurs de la Réunion)

Mme Marie-Thérèse BAILLIF

-UDAF (Union départementale des associations familiales)

Suppléants

M. BASSAND Olivier

M. Gilbert GERARD

Mme Josette MAUNIER

C2- Représentants des gestionnaires et bailleurs

Titulaires

Mme Marie Christine GAUDY

-Gaudy immobilier (propriétaires des immeubles locatifs)

M. Jean –Marie CATAPOULE

-FNAIM (Syndicat national des propriétaires immobilier)

Suppléants

Mme Sylvie COTTU

Mme Véronique LEBON

C3 - Représentants des associations ou organismes ayant pour objet le logement ou l'insertion des personnes défavorisées

Titulaires

M. Philippe LAPIERRE

- ADI (Agence départementale d'insertion)

M. François GUIOT

- A.D.I.L.(Association départementale pour l'information sur le logement)

M. Raymond LAURET

- Association Halte Dionnysienne

Suppléants

M. François GOMIS

Mme Fabienne DE MASQUARD

M. Joël GAY

C4- Représentants des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement

Titulaire

M. Alain COMPAGNIE

(Fondation ABBE PIERRE)

Suppléant

M. Armand POTHIN

C5- Représentants des partenaires sociaux associés à la gestion de la participation des employeurs à l'effort de construction

Titulaire

M. Richard CACHOUX

-CILR (Comité interprofessionnel du logement de la Réunion)

Suppléant

M. Jean-Christophe DUPUIS

C6 - Représentants des organismes et des personnalités choisies en raison de leur compétence en matière de logement

Titulaires

Suppléants

M. Jean-Claude LACOUTURE (Président)

M. Déva RADAKICHENIN (Directeur)

-PACT REUNION (protection, amélioration, conservation et transformation)

M. Jismy SOUPRAYENMESTRY (Directeur)

M. Max VELIA (Responsable Animation)

-SICA HABITAT REUNION (Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Habitat Réunion)

- PERSONNALITES QUALIFIEES INVITEES A TITRE PERMANENT

- **M. MONNIAUX (Trésorier Payeur Général)**
- **M. François DALLIER (Directeur de l'IEDOM)**
- **M. Hervé TONNAIRE (Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations)**
- **M. Jean Louis GRANDVAUX (Directeur de l'AGORAH)**
- **M. Thomas KREJBICH (Commissaire à l'aménagement des Hauts)**
- **M. TEYNIER (Directeur DEXIA Crédit Local)**
- **Un représentant du Service d'Aide au Logement Familial (SALF) collecteur « 1% logement » auprès des entreprises de BTP**

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs et notifié à chacun des membres du Conseil départemental de l'Habitat.

Le 06 décembre 2005

Le Préfet
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

signé

Franck-Olivier LACHAUD